



# AHM SAINT-HYACINTHE

## Instructions et Modalités d'inscription

### Saison 2021-2022

#### Préalables :

1. Avoir en main votre carte accès loisirs valide du 1 juin 2021.
2. **Avoir pris connaissance des modalités d'inscription.**
3. Pour l'adresse courriel du joueur (du membre), fournir une adresse courriel pour le parent responsable de l'inscription. Attention, c'est à cette adresse courriel où seront acheminés les reçus pour impôt et toutes les communications hockey.

#### Modalités générales:

- L'inscription s'adresse seulement aux joueurs de la MRC des Maskoutains et de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu.
- La période des inscriptions est du 14 juin au 8 août 2021 inclusivement.
- La carte accès loisirs valide est obligatoire pour tous les joueurs sans exception.
- Les joueurs et les parents sont tenus de respecter le code d'éthique de Hockey Canada, Hockey Québec, Hockey Richelieu, de l'AHM de Saint-Hyacinthe et les consignes d'équipe. **Lors de votre pré-inscription, si vous ne cochez pas le contrat de l'AHM de Saint-Hyacinthe, votre inscription sera refusée.**

#### Modalités de paiements pour les joueurs inscrits l'année précédente :

- Le paiement se fait en ligne seulement par carte de crédit (Visa ou Master Card).
- **Au choix, le parent pourra faire 1 ou 2 prélèvements automatiques. Les 2 prélèvements automatiques se font à la date de l'inscription et au 13 septembre.**
- **Si vous n'avez pas de carte Visa ou Master Card, le parent ou tuteur devra se procurer une carte prépayée de Poste Canada afin de faire son inscription en ligne.**
- Le paiement confirme l'inscription du joueur.
- Un rabais de 50\$ est alloué à partir du 3ième enfant inscrit, **et un rabais de 140\$ pour le 4ième enfant inscrit.** Pour s'appliquer, il faut que toutes les inscriptions d'une même famille soient dans votre panier et payées en même temps.
- Pour permettre à des jeunes, dont les parents ont des difficultés financières, de poursuivre leur activité sportive, vous pouvez faire appel à la fondation Bon Départ de Canadian Tire et/ou à la fondation Fonds d'aide aux Loisirs. La portion de l'inscription non subventionnée par un fond d'aide devra être payée à l'association avant le début de la saison pour confirmer votre admissibilité.

#### Modalités d'inscription d'un joueur n'ayant jamais joué au hockey ou un joueur ayant déjà joué mais nouveau résident :

Le parent ou tuteur doit faire parvenir par courriel le document « inscription d'un nouveau joueur » dûment complété au bureau du hockey mineur au courriel suivant : [ahmsh@ahmsh.qc.ca](mailto:ahmsh@ahmsh.qc.ca). Par la suite, la coordonnatrice vous enverra les consignes pour faire l'inscription en ligne, il recevra aussi quelques consignes sur le déroulement d'une saison.

## Modalités d'annulation d'inscription de base:

Toute demande d'annulation **doit être effectuée par écrit et acheminée au bureau de l'Association du hockey mineur** (voir article 193 - Annexe 8 du formulaire de résiliation de la Loi sur la protection du consommateur). Les frais d'inscription pour une saison d'hockey sont remboursables comme suit :

- Remboursement de 100 % des frais d'inscription si la saison n'est pas encore commencée (incluant les camps);
- Remboursement avec pénalité après le début de la saison : nous retenons les frais d'assurance payés à Hockey Canada, Québec et Richelieu ( +/- 65 \$ ) et remboursons au prorata des semaines utilisées.

## Modalités de position du joueur (avant/défenseur) et gardien de but :

La position du joueur à l'inscription (Avant ou Défenseur) n'est qu'à titre indicatif.

Pour toutes les divisions, l'AHM de Saint-Hyacinthe acceptera une nouvelle inscription à la position de gardien de but seulement s'il y a de la disponibilité.

## Modalités préalables aux camps AA-BB sont :

- Pour y participer, l'inscription est obligatoire.
- Nous assurons les trois premières séances cédulées avant d'effectuer des coupures.
  - **Cette année, le pré-camp se déroulera en début septembre 2021.**

Voici par division, la grille des joueurs qui sont admissibles à participer au camp AA-BB.

- *Tous les joueurs qui ne se retrouvent pas dans la grille ci bas pourront participer à un camp double lettre AA/BB et/ou Junior A/B sur recommandation seulement.*

Division 2021-2022	Avoir joué en 2020-2021
Atome AA-BB (M11)	Atome AA, BB, A, B et Novice 1, 2 ( 8 ans )
Pee-Wee AA-BB (M13)	Pee-Wee AAA, Pee-Wee AAA R., AA, BB, A, B et Atome AA, BB, A
Bantam AA-BB (M15)	Bantam AAA, Bantam AAA R., AA, BB, A, B et Pee-Wee AAA, Pee-Wee AAA R., AA, BB, A
Midget AA-BB (M18)	Midget AA, BB, Espoir, A et Bantam AAA, Bantam AAA R. AA, BB et A
Junior A et B	Junior AA, A , B et Midget AA, BB, A

## Modalités préalables aux camps de mise en forme et clinique de gardiens de but :

- Les horaires seront disponibles sur notre site internet à la mi-août.
- Les joueurs inscrits doivent fournir leurs bas, le chandail leur sera fourni par l'Association.
- Ce camp de mise en forme est en collaboration avec les entraîneurs de l'Académie Zig-Zag Sports.
- Le camp de mise en forme est limité à 30 joueurs et 6 gardiens de but pour les groupes Novice à Midget pour un total de 5 heures de glace pour les Novice et Atome et 7.5 heures de glace pour le Pee-Wee, Bantam et Midget.
- La clinique de gardiens de but s'adresse aux gardiens de but de Novice (M7) à Midget (18) pour un total de 7.5 heures de glace.

## Tarification relative aux inscriptions :

Divisions (âges)	Tarifs de base MRC Saint-Hyacinthe	Tarifs de base Hors MRC
(M7) Pré-Novice (4 ans)	190\$	440\$
(M7) Pré-Novice (5-6)	300\$	550\$
(M9) Novice (7-8)	335\$	585\$
(M11) Atome (9-10)	335\$	585\$
(M13) Pee-wee (11-12)	335\$	585\$
(M15) Bantam (13-14)	335\$	585\$
(M18) Midget (15-16-17)	335\$	585\$
Junior ( 18 à 21 )	335\$	585\$

- Frais d'inscription au camp mise en forme : 95.00\$ pour Novice (M9) et Atome (M11)
- Frais d'inscription au camp de mise en forme : 130.00\$ pour Pee-Wee (M13) , Bantam (M15) et Midget (M18)
- Frais d'inscription à la clinique de gardiens de but : 200.00\$
- Frais d'inscription au camp de sélection AA-BB : 95\$ et Junior A et B : 75\$

	Contacts et Renseignements
<b>Inscription en ligne AHM St-Hyacinthe</b>	<p><b>À FAIRE ATTENTION LORS DE L'INSCRIPTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Information contact : Famille ou membre <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>L'adresse courriel principale doit être celle où toutes les communications ainsi que le reçu d'impôt seront envoyés. L'adresse courriel ne peut donc pas être celle d'un enfant.</b></li> </ul> </li> <li>❖ Carte accès loisirs : Votre carte doit être valide au 1 juin 2021.</li> <li>❖ Clauses de contrat : il faut lire et cocher «<b>J'ACCEPTÉ</b>» pour chacune des clauses. Il y en a 3. <b><u>La clause 3 est obligatoire pour finaliser votre inscription.</u></b></li> <li>❖ Pour avoir le rabais 3<sup>e</sup> joueur ou 4<sup>e</sup> joueur, il faut que les joueurs soient inscrits en même temps, c'est-à-dire dans le même panier. Le rabais s'applique seulement pour les membres d'une même famille.</li> <li>❖ Le bouton <b>retour</b> veut dire (« <b>back</b> » ou <b>retour arrière</b>).</li> <li>❖ Le bouton <b>révisé</b> permet de <b>valider</b> l'inscription avant de la déposer dans le panier.</li> </ul>
<b>Lien vers le Site :</b>	<a href="https://registration.hockeycanada.ca/registration/?ID=2157">https://registration.hockeycanada.ca/registration/?ID=2157</a>
Info Inscription	Manon Bisson (Registraire) ahmsh@ahmsh.qc.ca



## **INFORMATIONS PERTINENTES**

### **AGA**

Notre assemblée générale annuelle se tiendra le mardi 15 juin 2021 par Zoom

---

### **CONSENTEMENT POUR LA PUBLICATION DES PHOTOS**

Pour nous permettre de publier les photos individuellement et/ou d'équipe des joueurs de l'A.H.M.S.H sur notre site internet, celui de Hockey Richelieu, celui de Hockey Québec etc, les parents devront nous donner leur autorisation écrite. Cette autorisation sera demandée par les dirigeants des différentes équipes de l'A.H.M.S.H.

---

### **INFORMATION SUR LES FESTIVALS ET/OU TOURNOIS**

Dans votre inscription de base, nous allons défrayer seulement le coût d'un festival et/ou tournoi pour toutes les équipes. Pour les équipes double lettre, le deuxième tournoi est défrayé à même la cotisation élite.

L'AHMSH autorise seulement 2 tournois aux équipes simple lettre et 3 tournois aux équipes double lettre.

Vous devez comme joueur et/ou parent assurer votre transport et/ou celui de votre enfant en plus du coût d'entrée à la porte et/ou montant forfaitaire lorsque chargé à même l'inscription du ou des tournois.

Si en début d'année et/ou durant la saison, un tournoi supplémentaire à ceux compris dans l'inscription de base vous est proposé par les dirigeants d'équipes et que vous acceptez que votre enfant et/ou vous, y participer, vous serez tenu d'en défrayer les coûts et le transport. Vous ne serez pas tenu de défrayer les coûts qui s'y rattachent si lors de la demande, vous n'acceptez pas d'y participer et/ou n'acceptiez pas que votre enfant y participe.

---

### **RÈGLES DE REMBOURSEMENT DES FESTIVALS ET/OU TOURNOIS**

Le coût du 2<sup>ième</sup> tournois au simple lettre et du 3<sup>ième</sup> tournois au double lettre ainsi que les droits d'entrées dans parents qui sont chargés à même l'inscription de l'ensemble des tournois devront être remboursée avant le 6 décembre selon les modalités établies par l'A.H.M.S.H. et le 20 décembre pour les équipes Novice. Les équipes non conformes se verront privées de leurs pratiques jusqu'au paiement final.

Le budget et bilan financier de chaque équipe devra être disponible advenant ou l'Association du hockey mineur voudrait les consulter.

Merci, la direction